## Fédération Française de Modélisme Ferroviaire

## Stage « gérer et animer un club » organisé par la FFMF

Public : les responsables (ou futurs) d'associations, les administrateurs et délégués fédéraux de la FFMF.

<u>Date et lieu</u>: 27 janvier 2024 de 9h30 (arrivée à partir de 9h) à 18h et dimanche 28 janvier 2024 de 9h30 à 16h30. Nous serons reçus par le club Model'Rail – modélisme Stéphanois de St-Etienne (42100), à la Maison des Association 42100 SAINT-ETIENNE.

<u>Hébergement</u>: Ibis styles Châteaucreux, 0477379090, Novotel Chateaucreux, 0428041090, Logis Hotel du midi (quartier Bellevue proche stage), 0477573255 N'attendez pas le dernier moment pour réserver.

Nombre de stagiaires mini=8 maxi=12.

<u>Moyens d'accès</u>: *par la route*: nous vous conseillons de consulter une recherche d'itinéraire sur internet, RN88 sortie 25, hôpital bellevue ; *Par le train*: Gare SNCF Saint-Etienne Châteaucreux, puis tram T3 et T1. A votre inscription un plan du quartier sera fourni.

<u>Coût du stage</u>: 40 € (payables à l'inscription). Dans ce prix sont compris une participation aux repas de midi. Ce stage est subventionné par le Fond de Développement de la Vie Associative.

<u>Inscription</u> avec paiement par chèque à l'ordre de « FFMF » obligatoire. Date limite d'inscription : 13 janvier 2024. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de réception des bulletins complets accompagnés du chèque (cachet de la poste faisant foi). Les inscrits recevront confirmation et plans d'accès. En cas de défection déclarée avant le 20 janvier le chèque sera retourné. Ensuite, il sera encaissé. Durant les horaires du stage les stagiaires et les organisateurs sont couverts par l'assurance de la FFMF (incluse dans le prix).

Les contenus : A partir de documents divers nous étudierons les aspects suivants dont des nouveautés :

La Loi de 1901 : Son originalité par rapport à d'autres formes d'associations (Sociétés, Coopératives, etc.) le contrat d'association (statuts), libertés et contraintes déclaratives : déclarations et modifications par internet (obligatoire), N° RNA, N° SIRET (obligatoires, comment les obtenir ?)

Le bénévolat. Définition du bénévolat. Droits des bénévoles

## La gestion administrative :

- Plan comptable associatif : compte de résultat et bilan : c'est quoi ? A quoi ça sert ? Comment acquérir un logiciel de comptabilité à moindre frais ? Mise à disposition formulaires comptables et comment les utiliser ?
- Responsabilité civile, assurances couvrant les sinistres. Droit à l'image.
- Protection des données des adhérent : nouvelle réglementation imposant des démarches obligatoires (RGPD).
- Ventes, voyages, personnel occasionnel, chèque emploi-service, agrément J&S (Comment l'obtenir ?)
- Mécénat et parrainage, publicité : Comment rechercher des financements ? Les financements participatifs ?
- Fiscalité: dons et contributions volontaires (bénévoles), rescrit fiscal, remboursements de frais, TVA
- Demande de subvention : formulaire normalisé sur internet
- **Organiser une manifestation** : démarches déclaratives, droit de buvette, ventes au déballage, SACEM, utilisation du domaine public, sécurité électrique, sécurité incendie, gardiennage, poste de secours, plan Vigipirate...

*L'animation d'une association :* l'équipe dirigeante, partager et déléguer, accueillir, gagner des adhérents, encadrer les jeunes, prévoir la relève et former des responsables, développer un projet.

Il est conseillé aux stagiaires de se munir de leur ordinateur portable et d'une clé USB. Le stagiaire recevra sur place de la documentation utile.et une bonne dose de déstressant!

.

Inscriptions : compléter et envoyer ce bulletin et chèque à :

Monsieur Wandrille LEFEBVRE, 11 rue traversière 43240 St Just Malmont

Tél: 06 28 32 04 71 Courriel: modelrailsaintetienne@gmail.com

Je	conscion	é	Nom	et	prénom	
$\mathbf{U}$	30 U 33121		110111	·ι	DI CHUIII	

Club:

N° de carte FFMF 2023 (première ligne de l'adhésif imprimé qui porte votre nom, avant la date de fin de validité) ou de l'association associée (AFAN, AMFI, CDZ, GEMME) ou fonction (CA, DF):

Adresse:

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel

- Déclare m'inscrire au stage « gérer et animer une association » organisé par la FFMF à St-Etienne les 27 et 28 janvier 2024 de 9h30 (arrivée à partir de 9h) à 18h (16h30 le dimanche)
- J'ai pris connaissance et accepte les conditions d'organisation.
- Je joins le chèque de 40 € à l'ordre de « FFMF ».

Date: Signature: